

Maintien de Qualification Contrôleur VL 2024



PROGRAMME

1^{er} jour :

- **Arrêté du 18 juin 1991 modifié** : Évolutions de l'arrêté
- **Identification** : Méthodologie en cas de données absentes ou illisibles sur le CI
Rappeler que les centres VL ne doivent pas contrôler des véhicules N2 (cas des véhicules bénéficiant de dérogation au niveau du PTAC)
Application des défaillances 0.2.1.c.1. et 0.4.1.c.2. (présentation d'exemples avec photos du véhicule et du document d'identification, TD)
- **Freinage** : Évolutions de l'IT VL F1
Contrôle des flexibles, du liquide de frein, manipulations à réaliser pour le contrôle visuel des composants du système de freinage ; TD
- **Châssis et accessoires du châssis** : Contrôle des protections latérales et dispositifs anti-encastrement arrière (6.1.4) ; Contrôle des autres équipements et aménagements intérieurs et extérieurs (6.2.9)
- **ECall** : Rappel de la méthodologie de contrôle, notamment des véhicules concernés
Échange autour des retours d'expérience des participants
- **Nuisances** : Évolutions de l'IT VL F8
Contrôle de l'OBD (rappel qu'il est à contrôler dans tous les cas pour un véhicule concerné lors du CTP)
Méthodologie de contrôle de l'opacité
- **OBFCM** : Traiter des informations à transmettre aux usagers
Échange autour des retours d'expérience des participants
- **ABS et ESP** : Présenter la technologie et les composants, préciser notamment des composants qui peuvent être communs
Méthodologie de contrôle (présenter des photos) + TD

2nd jour :

- **Articulations caoutchouc** : Technologie des articulations caoutchouc, localisation sur un véhicule ; Méthodologie de contrôle - TD avec présentation de photos
- **Matériels de contrôle** : Traiter des exigences d'entretien et de maintenance des matériels, présenter des exemples des documents de suivi
- **Méthodologie de contrôle visuel** : Rappeler la méthodologie de « contrôle visuel, y compris par manipulation » avec vidéos ou en pratique
Présenter des exemples dans l'habitacle et autour du véhicule (notamment plaque d'immatriculation, vitrages, ouvrants, sièges, commandes de conduite)
- **Véhicules présentant des spécificités techniques** : Contrôle des véhicules nécessitant des méthodologies spécifiques préalables au contrôle, où trouver les informations nécessaires (présentation de photos ou vidéos ou en pratique)
- **Compteurs d'exception** : Présenter les nouveaux compteurs applicables
Traiter sous forme de TD les compteurs 3020 et 0862 : application d'une méthode complète et renseignement d'une fiche d'écart avec recherche des causes, actions curatives, actions correctives, suivi de l'efficacité des actions et clôture de l'incident

Examen :

- Contrôle des connaissances théoriques (Évaluation)

MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation à distance d'une durée de 4 heures :

- Leçons, questionnaires et mises en situation

Formation en salle ou en Classe Virtuelle :

- Alternance de leçons, d'exercices de recherche documentaire, d'interprétation de défaillances et de mises en situations

OBJECTIFS

Apporter les compétences, comme prévu aux annexes IV de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié, de la réglementation en vigueur, aux contrôleurs techniques automobile suivant les éléments figurants dans le référentiel émis par le ministre chargé des transports pour l'année 2024

PUBLIC

Contrôleur technique automobile

PREREQUIS

Être contrôleur technique automobile

DUREE DE LA FORMATION

4 heures en e-learning
2 Jours (16 heures) en salle ou Classe Virtuelle

LIEUX DE LA FORMATION

Massy
Saint Laurent de Mure
Portet sur Garonne
Yvrac
Cesson Sévigné
Wambrechies
+ 43 autres sites

PLANNING

Prendre contact avec l'organisme de formation

NATURE DE LA FORMATION

Adaptation et développement des compétences

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

TARIF

Voir le bulletin d'inscription et/ou le devis

CONTACTS

Tél : 01 30 69 52 52 Choix 5 puis Maintien de Qualification

formation@dekra.com



OBJECTIF DE LA FORMATION

Apporter les compétences, comme prévu aux annexes IV de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié, de la réglementation en vigueur, aux contrôleurs techniques automobile suivant les éléments figurants dans le référentiel émis par le ministre chargé des transports pour l'année 2024

PUBLIC VISÉ

Contrôleur technique automobile véhicules légers

PRÉREQUIS

Être contrôleur technique automobile VL

DURÉE DE LA FORMATION

4 heures en e-learning

2 jours (16 heures) en salle de formation ou classe virtuelle

LIEUX DE LA FORMATION

Présence sur 5 sites en France :

- ▶ Massy (91)
- ▶ Saint Laurent de Mure (69)
- ▶ Yvrac (33)
- ▶ Portet sur Garonne (31)
- ▶ Cesson Sévigné (35)
- ▶ + 43 autres sites

PROGRAMMATION

Veillez nous contacter pour les prochaines dates

NATURE DE LA FORMATION

Maintien de qualification obligatoire, adaptation et développement des compétences

VALIDATION VISÉE

- ▶ Attestation de fin de formation

TARIF ET INSCRIPTION

Nous contacter

CONTACT

Tél. : 01 30 69 52 52 → choix 5 puis Maintien de Qualification
formation@dekra.com

DEKRA Services France
Formation CT DEKRA CAMPUS

Agrément 11.92.21015.92
Centre d'affaires La Boursidière - Bât. H
Rue de la Boursidière
92350 Le Plessis Robinson – 01 30 69 52 52 Choix 5

www.ctdekracampus.fr

formation@dekra.com

